

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 14–17 novembre 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2011/9-C/1
3 novembre 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – TCHAD 200289

**Assistance alimentaire ciblée en faveur
des réfugiés et des personnes vulnérables
touchées par la malnutrition et les crises
alimentaires récurrentes**

Nombre de bénéficiaires	1 655 000 (2012) 1 631 000 (2013)
Durée de l'intervention	24 mois (1er janvier 2012–31 décembre 2013)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	237 543 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coûts des produits alimentaires pour le PAM	106 194 353
Coût total pour le PAM	333 053 600

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, ODD: Mme. N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest

RÉSUMÉ

Les conflits internes et frontaliers que connaît le Tchad ont entraîné instabilité de la situation politique et insécurité, entravant le redressement économique et social depuis 2003. Le Tchad était classé au 163^{ème} rang sur 169 en 2010¹, selon l'Indice de développement humain; plus de 87 pour cent de la population rurale vivent en-dessous du seuil de pauvreté. La population est très vulnérable face aux chocs et exposée à des risques élevés de crise alimentaire et de catastrophe; plus de 44 pour cent des ménages ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire². La malnutrition aiguë et la malnutrition chronique dépassent les niveaux jugés « critiques » et « très élevés » dans la plupart des régions. Près de 320 000 Soudanais et Centrafricains ont trouvé refuge au Tchad, tandis qu'environ 180 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays. Si les Tchadiens déplacés sont en cours d'intégration dans leur nouvelle communauté, une solution durable pour les réfugiés n'est cependant pas encore envisageable compte tenu de la situation politique et des conditions de sécurité, qui sont précaires dans les zones dont ceux-ci sont originaires.

Le PAM et ses partenaires mettront en œuvre un programme visant à répondre aux besoins des réfugiés, des ménages vulnérables et des personnes souffrant de malnutrition en raison des crises récurrentes dans la bande sahéenne. L'intervention répondra aux Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 5 du PAM et visera: i) à réduire la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes; ii) à assurer une consommation alimentaire adéquate aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et aux réfugiés ciblés; iii) à appuyer les moyens de subsistance des communautés ciblées pour renforcer leur résistance face aux chocs et aux aléas climatiques; iv) à reconstituer les moyens de subsistance des communautés et des ménages après un conflit et à rétablir la sécurité alimentaire; et v) à renforcer la capacité du Gouvernement de réduire l'insécurité alimentaire en appuyant les activités liées à l'alerte rapide et les interventions menées pour faire face aux crises alimentaires, et en favorisant les achats locaux. On étudiera la possibilité d'utiliser des bons d'alimentation.

L'intervention ira dans le sens des priorités établies dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour 2012-2015, qui devrait être axé sur la mise en valeur du capital humain, l'environnement et le développement rural, la croissance économique et l'emploi, et la gouvernance. Le PAM tâchera de mener une intervention intégrée et novatrice pour remédier aux causes profondes et immédiates de la malnutrition, et renforcer la capacité des partenaires et des communautés d'œuvrer en faveur de la nutrition, qui sera assortie de mesures visant à réduire la vulnérabilité des ménages face à l'insécurité alimentaire. Afin de réduire les risques de catastrophe, ces activités favoriseront une gestion des ressources naturelles visant à atténuer l'impact des aléas climatiques en privilégiant la conservation des

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2010. Rapport sur le développement humain 2010. New York.

² PAM. 2010. Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. N'Djamena.

sols, la lutte contre l'érosion, la gestion de l'eau, et le stockage et la conservation des récoltes. Les activités de formation et de sensibilisation appuieront l'alphabétisation, l'éducation nutritionnelle et la mise en place de techniques culturales appropriées.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200289 "Assistance alimentaire ciblée en faveur des réfugiés et des personnes vulnérables touchées par la malnutrition et les crises alimentaires récurrentes" (WFP/EB.2/2011/9-C/1), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Tchad, qui compte parmi les pays les moins avancés, est un pays enclavé, à faible revenu et à déficit céréalier. Il est classé au 163^{ème} rang sur 169 pays selon l'Indice de développement humain¹. La pauvreté, en hausse depuis 2003, touche 58 pour cent des 11,2 millions d'habitants du Tchad. En milieu rural, 87 pour cent des personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté³. La population reste très vulnérable face aux chocs et très exposée aux crises et aux catastrophes. Soixante-dix-huit pour cent des habitants vivent en milieu rural; 80 pour cent d'entre eux dépendent d'activités agropastorales, et 44 pour cent sont touchés par l'insécurité alimentaire. L'instabilité de la situation politique et des conditions de sécurité depuis 2003 a considérablement entravé le redressement économique et social, faisant obstacle au développement durable.
2. Les indicateurs sociaux confirment que la situation s'est dégradée, et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a pris beaucoup de retard, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'environnement⁴. Seuls 44 pour cent de la population ont accès à l'eau potable et 12 pour cent seulement à l'assainissement⁵. Le taux de mortalité maternelle est de 1 200 décès pour 100 000 naissances vivantes⁶, tandis que le taux de mortalité infantile est de 124 pour 1 000. Deux adultes sur trois sont analphabètes⁷, et seulement 22 pour cent des filles âgées de 15 à 24 ans sont alphabétisées⁸.
3. La bande sahélienne, zone agro-écologique particulièrement fragile, dégradée, exposée à des chocs récurrents tels qu'épisodes de sécheresse, inondations et hausse des prix des denrées alimentaires, comprend les régions suivantes: Kanem, Bahr-el-Ghazal, Lac, Hadjer Lamis, Guéra, Batha, Ouaddai, Wadi Fira et Sila. Sa population de 5,1 millions d'habitants est principalement composée d'éleveurs et d'agriculteurs. La sécheresse de 2009 a entraîné une réduction importante des récoltes, la perte de milliers de têtes de bétail et une hausse des prix des produits alimentaires en 2010, ce qui a sensiblement nui à la sécurité alimentaire.
4. Le Tchad a connu d'importants mouvements de population le long de ses frontières, ce qui a causé des crises humanitaires prolongées. Ainsi, 270 000 réfugiés soudanais sont installés dans 12 camps dans les régions du Wadi Fira, du Ouaddai et de Sila⁹, à l'est du pays, suite au conflit qui a éclaté au Darfour en 2003. Le conflit s'est étendu au-delà des frontières et a été aggravé par des troubles internes; les violences perpétrées contre les populations locales ont provoqué le déplacement de quelque 180 000 personnes en 2007,

³ République du Tchad. 2007. Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (2008-2011). N'Djamena.

⁴ République du Tchad et PNUD. 2010. Rapport décennal sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. N'Djamena.

⁵ Ministère de l'eau. 2010. Analyse et perspectives du secteur de l'eau et assainissement pour la période 2010-2015. N'Djamena.

⁶ Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2010. *Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2008. Estimates developed by WHO, UNICEF, UNFPA and The World Bank*. Genève.

⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Enquête en grappes à indicateurs multiples, 2000.

⁸ Enquête en grappes à indicateurs multiples, 2010.

⁹ Il convient de noter que le camp d'Oure-Cassoni, à la frontière du Ouaddai, se situe d'un point de vue administratif dans l'Ennedi-est.

qui sont aujourd'hui en train d'être intégrées, rapatriées et réinstallées, les conditions de sécurité étant plus favorables. La situation dans cette zone est caractérisée par des conflits intra-communautaires récurrents liés aux problèmes d'accès à la terre.

5. À l'issue du coup d'État militaire en République centrafricaine en 2002, les combats entre forces armées et groupes d'opposition, les affrontements entre différentes factions assortis de pillages en 2008, et les attaques perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur en 2009, ont entraîné l'afflux de plus de 70 000 réfugiés; aujourd'hui au nombre de 52 000, les réfugiés originaires de République centrafricaine vivent dans sept camps au sud du Tchad, dans les régions du Logone Oriental, du Moyen-Chari et de Salamat.
6. Une étude des marchés et de la sécurité alimentaire au Tchad¹⁰ a fait apparaître que l'impact de la crise alimentaire de 2010, favorisée par les déficiences du système commercial, l'inadéquation des politiques publiques et le manque de moyens des structures institutionnelles¹¹, avait été accentué par la dépendance des ménages vis-à-vis des marchés, les trois quarts d'entre eux devant acheter les aliments dont ils avaient besoin¹². Le manque de renseignements sur les marchés entrave la prise de décisions, mais les marchés du bassin occidental, relativement mieux intégrés, notamment avec les pays voisins, permettraient d'envisager des achats locaux, des transferts monétaires et des mesures de crédit-stockage¹³. Cependant, les mesures que prennent actuellement les pouvoirs publics pour plafonner les prix des céréales compromettraient la viabilité de ces stratégies.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

7. Dans les régions de la bande sahélienne ouest (Kanem, Bahr-el-Ghazal, Batha et Guéra), l'insécurité alimentaire touche plus de 50 pour cent des ménages, dont 30 pour cent gravement¹². Malgré une bonne campagne agricole en 2010/11, les ménages affrontent la période de soudure dans un contexte d'épuisement des stocks familiaux, d'endettement et de détérioration des termes d'échange du bétail par rapport aux céréales. Le retour dans leur région d'origine (dans la bande sahélienne essentiellement) des 70 000 Tchadiens qui vivaient en Libye, a signifié interruption des envois de fonds et accentuation de la pression exercée sur les ressources des ménages. Les perturbations que subissent les importations en provenance de la Libye, parallèlement à la période soudure, ont entraîné une hausse des prix des produits alimentaires de base et du carburant ainsi que des coûts de transport. Enfin, la politique consistant à plafonner les prix des céréales a des répercussions sur la disponibilité de stocks; dans la bande sahélienne, ces derniers seraient inférieurs de moitié à ce qu'ils étaient en 2010¹⁴. L'interruption de l'approvisionnement des marchés, due à la fermeture des routes durant la saison des pluies, risque de provoquer une détérioration de la situation des ménages en matière de sécurité alimentaire¹⁵.

¹⁰ Ministère de l'agriculture/PAM/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET). 2011. Marchés et sécurité alimentaire au Tchad. N'Djamena.

¹¹ Comme l'Office national de la sécurité alimentaire.

¹² PAM. 2011. Évaluation de la sécurité alimentaire des ménages dans la bande sahélienne ouest du Tchad. N'Djamena.

¹³ Le crédit-stockage est un système de crédit reposant sur les stocks: plutôt que de vendre immédiatement toute leur récolte, les agriculteurs peuvent s'en servir comme garantie pour obtenir un crédit; cela permet d'éviter que les produits soient vendus immédiatement après la récolte, lorsque les prix sont bas.

¹⁴ FEWS NET. 2011. Mise à jour des perspectives de la sécurité alimentaire. N'Djamena.

¹⁵ Bulletin de FEWS NET, mai 2011.

8. Dans les régions de l'est du pays (Wadi Fira, Ouaddai et Sila), 69 pour cent des réfugiés sont en situation d'insécurité alimentaire, et chez les populations hôtes, les taux correspondant varient entre 25 et 40 pour cent¹⁶. L'insécurité alimentaire est liée aux aléas climatiques et à la production limitée, elle-même due à la dégradation des sols, au manque d'intrants agricoles et à l'insuffisance de l'encadrement. Les réfugiés représentent entre 20 et 35 pour cent de la population des départements d'accueil, ce qui soumet les ressources naturelles à une forte pression. L'accès restreint aux terres arables et aux activités génératrices de revenus est le facteur déterminant de l'insécurité alimentaire des réfugiés soudanais. Soixante-six pour cent¹⁷ des réfugiés centrafricains se trouvent dans les régions du Logone Oriental, du Moyen-Chari et de Salamat; ces zones sont néanmoins plus propices aux activités agricoles, ce qui permet un retrait graduel de l'assistance alimentaire.
9. D'après la dernière enquête nutritionnelle nationale, le taux de malnutrition aiguë globale est de 16 pour cent, et le taux de malnutrition aiguë grave de 6 pour cent. Le seuil « critique » pour la malnutrition aiguë globale (15 pour cent) est dépassé dans 15 des 22 régions du pays, et les taux sont supérieurs à 25 pour cent dans 5 régions de la zone sahélienne. La malnutrition chronique touche 39 pour cent des enfants, dont 21 pour cent gravement; les taux dépassent le seuil « très élevé » dans beaucoup de régions, en particulier dans la bande sahélienne. Bien que la situation nutritionnelle se soit aggravée en 2010, les taux élevés de malnutrition semblent récurrents, car peu d'améliorations ont été constatées ces dernières décennies. Les taux de malnutrition sont moindres chez les populations réfugiées que chez les populations autochtones, mais ils demeurent suffisamment élevés pour qu'une prise en charge spécifique s'impose.
10. Les causes de la malnutrition sont multiples, d'importants problèmes existant au niveau de l'accès des ménages à l'alimentation, des pratiques de soins et de santé et des conditions de santé et d'hygiène. Un consensus s'est dégagé à l'issue de récents examens de la documentation existante et de la consultation sur l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et les pistes de réponse organisée en février 2011¹⁸: si l'on entend avoir un impact important et durable sur la prévalence de la malnutrition, il convient d'adopter une approche intégrée. La lutte contre la malnutrition représente un défi, du fait de l'insuffisance de la couverture assurée par les centres de nutrition supplémentaire et thérapeutique et les centres nutritionnels ambulatoires, du sous-développement du système sanitaire et des problèmes d'accès que connaissent les populations vulnérables. Par ailleurs, peu de partenaires travaillent dans le domaine de la nutrition, et ils sont encore moins nombreux à œuvrer dans le cadre d'une approche communautaire et intégrée.

Scénarios d'intervention

11. Compte tenu de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui règnent au Tchad, il est à craindre que l'endettement et la décapitalisation des ménages s'accroissent, et cela, même si les récoltes devaient être normales en 2011/2012. Cela entraverait l'accès des ménages à l'alimentation et pourrait compromettre leur capacité d'entreprendre la campagne agricole

¹⁶ PAM. 2011. Évaluation de la sécurité alimentaire des réfugiés soudanais, des personnes déplacées, des personnes de retour chez elles et de la population hôte dans l'est du Tchad. N'Djamena.

¹⁷ PAM. 2011. Évaluation de la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains et de la population hôte dans le sud du Tchad. N'Djamena.

¹⁸ Le PAM a organisé un atelier consultatif les 17 et 18 février 2011 à N'Djamena, avec la participation de ministères (économie et planification, agriculture, éducation, affaires sociales et santé), d'organismes des Nations Unies, de la Croix-Rouge, de FEWS NET, d'ONG et de représentants d'ambassades au Tchad.

2012/2013 dans des conditions satisfaisantes. Par ailleurs, une sécheresse pourrait bien entraîner de nouveaux déficits de récoltes.

12. La résurgence de la violence au Darfour et les incursions de l'Armée de résistance du Seigneur à la frontière nord de la République centrafricaine ne permettent pas d'envisager le retour des réfugiés à court terme. Cependant, l'amélioration de la sécurité à l'est du Tchad permet progressivement le retour, l'intégration ou la réinstallation des personnes déplacées.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET D'AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

13. La conjoncture défavorable n'a pas permis au pays de surmonter les obstacles auxquels il se heurte. La production nationale de pétrole brut a baissé depuis 2006, et si les dépenses publiques se sont accrues, les fonds alloués aux mesures visant à réduire la pauvreté, eux, n'ont pas augmenté. La deuxième phase de la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (2006-2011) a déterminé les priorités de développement, axées sur la promotion de la bonne gouvernance, la création d'un environnement favorable à la croissance, l'exploitation du potentiel du développement rural, le renforcement des infrastructures et la mise en valeur des ressources humaines. Dans le cadre du nouveau cycle, les orientations prioritaires seront maintenues et serviront de base au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2015).
14. Le PAM travaille avec le système d'alerte précoce et le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET) aux fins de l'analyse de la sécurité alimentaire, de l'évaluation des récoltes et de l'intervention en cas de crise. Le PAM et ses partenaires continueront de s'efforcer d'améliorer l'information en temps réel, notamment en harmonisant la collecte de données. L'Office national de la sécurité alimentaire dispose d'un stock de sécurité permettant de distribuer des céréales à des prix subventionnés, voire gratuitement. Le Plan national de sécurité alimentaire établi en 2007 est en cours d'évaluation.

Politiques, capacités et actions d'autres intervenants

15. Le PAM, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) œuvrent ensemble en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le PAM collabore aussi avec 38 organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Coordination

16. La Commission nationale d'assistance aux réfugiés administre l'aide apportée aux réfugiés et avec l'appui du HCR, elle coordonne la gestion des camps de réfugiés et en assure la sécurité.

17. Avec l'assistance du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PAM préside avec la FAO le module de la sécurité alimentaire. L'UNICEF dirige le module de la nutrition, avec la participation du PAM, de la FAO et d'autres acteurs humanitaires, dont les ministères techniques. Le HCR est quant à lui responsable des abris, de la protection et de la gestion des camps, tandis que l'OMS se charge de la santé. Des réunions de coordination se tiennent régulièrement à N'Djamena et en province.
18. Une mission d'évaluation sera effectuée chaque année par le HCR et le PAM, avec la participation des parties prenantes; les donateurs participeront en qualité d'observateurs. Afin de déterminer la situation des réfugiés, cet exercice se fondera sur des enquêtes nutritionnelles ou des évaluations de la sécurité alimentaire concernant chaque camp ou différentes zones agro-écologiques.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

19. Les principaux objectifs sont les suivants:
- réduire la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes (Objectif stratégique 1);
 - assurer une consommation alimentaire adéquate aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et aux réfugiés ciblés (Objectif stratégique 1);
 - appuyer les moyens de subsistance des communautés ciblées en vue de renforcer leur capacité de résistance face aux chocs et aux aléas climatiques (Objectif stratégique 2);
 - reconstituer les moyens de subsistance et rétablir la sécurité alimentaire des communautés et des ménages en favorisant l'accès aux avoirs productifs après un conflit (Objectif stratégique 3); et
 - renforcer la capacité du Gouvernement de réduire l'insécurité alimentaire en appuyant les activités relatives à l'alerte rapide et aux interventions en cas de crise alimentaire, ainsi que de favoriser les achats locaux (Objectif stratégique 5).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour

20. En 2011, le portefeuille d'activités du PAM au Tchad comprend deux opérations d'urgence, l'une en faveur des populations touchées par la sécheresse de 2009/2010 dans la bande sahélienne ouest, et l'autre visant à venir en aide aux réfugiés soudanais, aux personnes déplacées et aux populations hôtes dans l'est du pays. Le PAM mène également une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) pour aider les réfugiés centrafricains et les populations hôtes dans le sud du pays. Quant au programme de pays pour 2007-2011, sa composante principale vise à appuyer l'éducation de base. L'évaluation du portefeuille d'activités (2003-2009) menée en 2010 a conclu que les interventions du PAM répondaient aux politiques gouvernementales et aux stratégies des partenaires et étaient conformes aux évaluations des besoins et aux politiques du Programme, mais elle a également fait apparaître que la gestion opérationnelle distincte des projets n'avait pas favorisé les synergies, et que le manque de capacités au niveau national avait limité la prise en charge des opérations par le Gouvernement et empêché l'instauration d'un véritable partenariat. Pour répondre à cette préoccupation, le PAM est en train de regrouper dans une IPSR et un projet de développement toutes les activités relevant du programme. L'IPSR prévoit des activités touchant la nutrition et la création

d'avoirs communautaires pour renforcer la sécurité alimentaire, ce qui sera complété par un projet de développement mené à l'appui du secteur éducatif.

Axes de la stratégie

21. La consultation de février 2011 a permis de déterminer les orientations programmatiques de la présente IPSR. Les taux de malnutrition atteignant le seuil critique dans la plupart des régions, prise en charge et prévention sont le point de départ des interventions, mais du fait des multiples causes de la malnutrition, il faut également accroître l'accès à l'alimentation et les revenus, établir des filets de sécurité, renforcer les avoirs productifs, et appuyer l'amélioration des pratiques de soins, notamment au moyen de la formation et de la sensibilisation.
22. Les composantes Secours et Redressement seront adaptées en fonction de la récurrence et de la gravité des catastrophes naturelles ou des crises alimentaires, et compte tenu des conditions de sécurité. L'intervention repose sur l'évaluation des besoins et tient compte de la problématique hommes-femmes, du principe consistant à "ne pas nuire" et des questions de protection, en particulier la prévention de la violence sexiste. À l'issue d'une enquête consacrée à la violence à l'encontre des femmes et à l'accès en toute sécurité au bois de feu et aux énergies de substitution dans l'est du Tchad, des interventions spécifiques seront élaborées dès 2012¹⁹. Le recours aux bons d'alimentation ou aux transferts monétaires fera l'objet d'études de faisabilité, conformément à ce qu'a recommandé l'étude des marchés du Tchad effectuée par le PAM en 2011.
23. La stratégie relative aux activités nutritionnelles accorde la priorité aux besoins des enfants pendant les 1 000 premiers jours de la vie, à compter de la conception, tout en s'attaquant à la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans. Elle s'articule autour des axes suivants: i) renforcement des structures et des activités nutritionnelles existantes; ii) développement des activités aux fins de la prévention et de la prise en charge; iii) amélioration de la mise en œuvre grâce au renforcement systématique des capacités des acteurs en charge de la nutrition (Ministère de la santé publique, délégations sanitaires décentralisées, agents des centres de santé et partenaires); et iv) plaidoyer auprès des décideurs du Gouvernement pour obtenir un engagement national en faveur de la nutrition, notamment sur le plan budgétaire.

Composante Secours

24. *Distributions générales de vivres*: les réfugiés continueront à recevoir une ration complète en 2012. En fonction de leur niveau d'autosuffisance alimentaire, un retrait graduel pourrait être envisagé dans certains camps en 2013²⁰.
25. Dans les régions où l'insécurité alimentaire est élevée (Kanem, Bahr-el-Ghazal, Batha et Guéra) et celles où la présence de réfugiés exerce une forte pression sur les ressources naturelles, les ménages vulnérables recevront une assistance pendant la période de soudure. Les bénéficiaires seront ciblés sur la base d'évaluations de la sécurité alimentaire, d'un ciblage des communautés et des ménages effectué avec l'appui de partenaires connaissant bien ces régions, et de la définition des vulnérabilités établie à l'issue des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Les capacités des ONG locales seront aussi renforcées.

¹⁹ PAM. 2011. *Gender-Based Violence and Safe Access to Firewood and Alternative Energy in the Context of Food Assistance in Eastern Chad: An Appraisal Report*. Rome.

²⁰ Compte rendu de la mission d'évaluation conjointe de 2011, 24 avril 2011. N'Djamena.

26. *Interventions nutritionnelles*: la prévention de la malnutrition passera par la fourniture d'une alimentation supplémentaire généralisée aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 23 mois pendant la période de soudure de 4 mois dans les zones où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 15 pour cent. Ces interventions seront conçues de manière à ne pas faire peser une charge de travail excessive sur les agents des centres de santé et à ne pas perturber les activités médicales. Elles comprendront des activités complémentaires, comme la sensibilisation (nutrition, santé, hygiène), le dépistage de la malnutrition aiguë chez les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée ou grave et l'orientation de ces enfants vers les centres nutritionnels.
27. Dans les zones où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent, les centres de nutrition supplémentaire recevront un appui afin qu'ils puissent prendre en charge les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes atteintes de malnutrition. La priorité sera donnée aux zones où ce taux excède 15 pour cent si les ressources ou les capacités sont limitées. La récupération nutritionnelle suivra le Protocole national. Compte tenu de la prévalence de la malnutrition aiguë et de la capacité limitée des centres, le PAM travaillera en étroite collaboration avec l'UNICEF et recherchera des partenaires pour suivre de près la situation et déterminer les moyens d'étendre la couverture au-delà du système sanitaire décentralisé (cliniques mobiles et activités de nutrition à assise communautaire, par exemple). Outre la supplémentation alimentaire, une ration sera fournie pour encourager l'assiduité des visites, et une ration post-traitement sera distribuée lorsque le traitement aura été suivi dans son intégralité.

Composante Redressement

28. En partenariat avec le Ministère de l'agriculture, la FAO et les ONG expérimentées en la matière, les activités de redressement seront axées sur l'accroissement de la productivité agricole, ainsi que sur la réduction de la vulnérabilité face aux aléas climatiques, passant notamment par la conservation des sols, l'enrichissement des pâturages, la constitution de réserves fourragères, ainsi que le stockage et la conservation des récoltes. Parmi les activités envisageables figurent la mise en place de structures permettant de lutter contre l'érosion (cordons pierreux, retenues d'eau ou digues filtrantes), la gestion des eaux (à l'aide de puits ou de micro-barrages) et le maraîchage²¹. Des activités visant à reconstituer les avoirs communautaires seront programmées dans les zones où les communautés vulnérables sont exposées à une forte insécurité alimentaire, en fonction du calendrier agricole, de la disponibilité de partenaires opérationnels et des capacités des communautés. Les activités menées viendront compléter les opérations financées par la FAO, le FIDA et l'Union européenne.
29. Les activités menées cibleront aussi les réfugiés centrafricains, afin de faciliter leur autosuffisance et leur intégration, et les communautés hôtes, en vue de réduire l'impact de la présence des réfugiés et de faciliter la coexistence. Elles seront axées sur la construction d'infrastructures sociales (écoles et centres de santé) et agricoles (remise en état de pistes rurales et de magasins de stockage). Le PAM pourra aussi appuyer la production maraîchère des communautés bénéficiant des repas scolaires, renforcer la capacité des communautés de participer à l'amélioration des conditions d'enseignement et transférer la responsabilité de l'approvisionnement des repas scolaires.

²¹ Ministère de l'agriculture/PAM/FAO/FEWS NET. 2011. Marchés et sécurité alimentaire au Tchad.

30. Les associations de parents d'élèves et les associations de femmes œuvrant pour l'alphabétisation de base et la formation spécialisée bénéficieront d'activités Vivres pour la formation (VPF), tout comme les personnes se formant aux pratiques culturelles ou maraîchères et voulant acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'activités génératrices de revenus. Un appui sera par ailleurs apporté en faveur de la formation de comités de gestion et du renforcement des greniers villageois.
31. Le PAM mettra en place une opération de supplémentation alimentaire généralisée pour prévenir la malnutrition chronique. Les groupes cibles seront les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, qui bénéficieront d'une assistance alimentaire pendant la période allant de la grossesse de la mère jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant. La zone cible sera sélectionnée en fonction du taux de malnutrition chronique et de la présence d'un partenaire expérimenté. Cette initiative comprendra la distribution d'un aliment prêt à consommer et des activités complémentaires de sensibilisation aux causes de la malnutrition.
32. Les enquêtes nutritionnelles menées auprès des populations réfugiées confirment que le taux d'anémie est élevé. Le HCR met en place un programme d'alimentation supplémentaire généralisé pour les enfants de 6 à 23 mois, qui prévoit la distribution d'un supplément nutritionnel pendant un an. Le PAM prévoit de distribuer une ration de Plumpy'doz® aux réfugiés en 2013.
33. La capacité des centres de nutrition supplémentaire, qui est insuffisante compte tenu du manque d'agents sanitaires et de leur faible niveau de compétences, sera préservée grâce au soutien que le PAM apportera aux agents communautaires, à qui des rations seront distribuées pour les encourager à mener à bien les activités de récupération nutritionnelle. Les activités en rapport avec la nutrition seront menées en coopération avec le Centre national de nutrition et de technologie alimentaire du Ministère de la santé.

Stratégie de transfert des responsabilités

34. La mise en place d'une politique en matière de prévention et de réduction des crises et des catastrophes sera une priorité de la troisième phase de la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté. L'objectif serait de prévoir un ensemble de services de base dans le cadre d'un plan d'intervention d'urgence fondé sur un système d'alerte rapide intégré. Il est envisagé de renforcer le Système d'information sur la sécurité alimentaire/système d'alerte précoce (SISA/SAP) afin de doter les intervenants de plus de moyens, de veiller à ce que les pouvoirs publics prennent le système en main et d'assurer la durabilité de celui-ci.
35. Grâce à son Programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles, l'Union européenne aidera les structures décentralisées que sont les comités d'action régionaux et locaux à élaborer des plans de développement adaptés. Le PAM appuiera cet effort, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des activités visant à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire les risques de catastrophe. Il pourra ainsi compter sur un réseau plus vaste de partenaires tout en favorisant le transfert des responsabilités. La Croix-Rouge tchadienne a pour sa part participé aux distributions générales de vivres lors de la crise alimentaire de 2009/2010. La coopération sera renforcée avec les organes décentralisés du Ministère du plan et des finances et les représentants locaux du Ministère de l'agriculture, l'Office national du développement rural et l'Office national de la sécurité alimentaire.
36. Afin d'appuyer les centres de nutrition supplémentaire et les centres nutritionnels ambulatoires, des stages de formation consacrés à l'application du protocole national de prise en charge de la malnutrition seront régulièrement organisés et actualisés afin de

veiller à ce qu'une masse critique d'agents aient les compétences requises et puissent à terme assurer un service de qualité.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

37. Le ciblage géographique est basé sur l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2009, et sur les données actualisées issues des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence menées dans la bande sahélienne et le sud du pays. Les régions du Kanem, Bahr-el-Ghazal, Batha et Guéra enregistrent les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire. Dans l'est du pays, on recense un grand nombre de réfugiés et de populations déplacées, maintenant assimilées aux populations locales. Dans le sud, réfugiés et populations hôtes vulnérables recevront une aide. Une alimentation supplémentaire ciblée sera assurée dans les régions où le taux de malnutrition aiguë dépasse 10 pour cent, intervention qui sera généralisée là où ce taux est supérieur à 15 pour cent.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Activités	2012			2013		
	Femmes et filles	Hommes et garçons	Total	Femmes et filles	Hommes et garçons	Total
Distributions générales de vivres (réfugiés soudanais) ²²	153 900	116 100	270 000	153 900	116 100	270 000
Distributions générales de vivres (réfugiés centrafricains-ration complète)	3 328	3 072	6 400	3 328	3 072	6 400
Distributions générales de vivres (réfugiés centrafricains-ration réduite)	18 200	16 800	35 000	2 808	2 592	5 400
Distributions générales de vivres (réfugiés centrafricains-ration de soudure)	5 512	5 088	10 600	20 904	19 296	40 200
Distributions générales de vivres (réfugiés centrafricains-ration réduite, groupes vulnérables)	1 300	1 200	2 500	5 200	4 800	10 000
Distributions générales de vivres ²³ (populations vulnérables)	255 000	245 000	500 000	216 750	208 250	425 000
Alimentation supplémentaire ciblée-enfants de 6 à 59 mois (groupe 1) ²⁴	56 100	53 900	110 000	56 100	53 900	110 000
Alimentation supplémentaire ciblée-enfants de 6 à 59 mois (groupe 2)	34 170	32 830	67 000	34 170	32 830	67 000

²² Les chiffres concernant les réfugiés reposent sur les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

²³Correspond à 35 pour cent des 1 412 800 ménages qui, selon les évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence effectuées en février et avril 2011, seraient en situation d'insécurité alimentaire grave ou modérée dans l'est, l'ouest et le sud du pays, zones également ciblées par les interventions nutritionnelles.

²⁴ Les groupes se distinguent selon la ration distribuée: Super Cereal (mélange maïs-soja enrichi) sucré et huile pour le groupe 1 et Plumpy'Sup® pour le groupe 2. Les chiffres correspondent à 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition (chiffres issus d'enquêtes de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition, ou d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples, par région).

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ						
Activités	2012			2013		
	Femmes et filles	Hommes et garçons	Total	Femmes et filles	Hommes et garçons	Total
Alimentation supplémentaire ciblée-femmes enceintes et mères allaitantes ²⁵	44 000		44 000	44 000		44 000
Alimentation supplémentaire ciblée-femmes enceintes et mères allaitantes réfugiées	5 000		5 000	5 000		5 000
Alimentation supplémentaire ciblée-enfants de réfugiés âgés de 6 à 59 mois	10 200	9 800	20 000	10 200	9 800	20 000
Alimentation supplémentaire généralisée-mères allaitantes ²⁶	75 000		75 000	26 500		26 500
Alimentation supplémentaire généralisée-enfants de 6 à 23 mois ²⁷	122 910	118 090	241 000	43 095	41 405	84 500
Prévention de la malnutrition chronique-femmes enceintes et mères allaitantes	400		400	400		400
Prévention de la malnutrition chronique- enfants de 6 à 23 mois	510	490	1 000	510	490	1 000
Prévention de la malnutrition chronique- enfants de réfugiés âgés de 6 à 23 mois				9 180	8 820	18 000
Personnes accompagnant des enfants souffrant de malnutrition grave	2 000		2 000	2 000		2 000
Rations de protection (centres nutritionnels ambulatoires et centres de nutrition supplémentaire) et rations post-traitement (centres de nutrition supplémentaire)	614 550	590 450	1 205 000	614 550	590 450	1 205 000
Volontaires travaillant dans les centres de nutrition supplémentaire ²⁸	3 188	3 063	6 250	3 188	3 063	6 250
Activités Vivres contre travail (VCT)/Vivres pour la création d'avoires(VCA)/VPF (populations vulnérables) ²⁹	131 580	126 420	258 000	165 750	159 250	325 000
TOTAL³⁰	872 000	783 000	1 655 000	860 000	771 000	1 631 000

²⁵ Correspond à 50 pour cent des femmes enceintes et des mères allaitantes atteintes de malnutrition (10 pour cent).

²⁶ La diminution du nombre de bénéficiaires en 2013 repose sur l'hypothèse selon laquelle la situation nutritionnelle s'améliorera (taux de malnutrition aiguë globale inférieur à 15 pour cent) dans certaines zones. Correspond à une couverture de 75 pour cent (à l'ouest) et de 40 pour cent (à l'est et au sud) des mères allaitantes.

²⁷ Correspond à une couverture de 75 pour cent (à l'ouest) et de 40 pour cent (à l'est et au sud) des enfants de 6 à 23 mois.

²⁸ Cinq volontaires pour chacun des 250 centres nutritionnels supplémentaires (rations familiales).

²⁹ Augmentation estimée à 25 pour cent entre 2012 et 2013.

³⁰ Le nombre total de bénéficiaires a été révisé afin de ne pas compter deux fois les personnes recevant une ration dans le cadre de plusieurs activités. Les ajustements sont fondés sur des hypothèses présentées dans le document de statistiques du projet.

38. Tous les réfugiés soudanais recevront des rations complètes dans le cadre de distributions générales de vivres, tandis que les réfugiés centrafricains recevront des rations établies en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire. Les 6 400 réfugiés réinstallés en 2011 recevront des rations complètes en 2012 et 2013, jusqu'à ce qu'ils puissent assurer eux-mêmes leur subsistance. Une ration réduite sera distribuée à 35 000 réfugiés en 2012; ceux-ci ne seront plus que 5 400 en 2013, mais cette diminution sera en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre de bénéficiaires qui recevront des rations pendant deux mois, lors de la période de soudure, puisque ce chiffre passera de 10 600 en 2012 à 40 200 en 2013. Les réfugiés ayant des besoins particuliers (24 pour cent du nombre total) recevront (en plus de la ration distribuée pendant la période de soudure) une demi-ration durant 10 mois. Ces effectifs pourraient être revus compte tenu des recommandations formulées à l'issue de la mission d'évaluation menée conjointement par le HRC et le PAM en 2012.
39. Les chiffres concernant la planification des distributions générales de vivres aux personnes vulnérables sont établis compte tenu de l'insécurité alimentaire et de la proportion des ménages touchés, ainsi que des enseignements tirés des opérations passées pour ce qui est de l'accès aux populations. Ainsi, 500 000 personnes recevraient une demi-ration durant une période de soudure de trois mois en 2012, chiffre qui passerait à 425 000 en 2013. La sécurité alimentaire dans les zones à risque fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation chaque année, dans le cadre des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence menées en collaboration avec le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises, et par l'intermédiaire des missions conjointes d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire menées par la FAO et le PAM. L'assistance alimentaire et les modalités d'intervention seront ajustées en fonction des besoins établis.
40. Les activités d'alimentation supplémentaire bénéficieront à 563 400 personnes en 2012 et 376 400 en 2013, outre les bénéficiaires de la ration post-traitement et les accompagnants. Elles permettront de venir en aide chaque année à 246 000 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition; 316 000 enfants de moins de 2 ans et mères allaitantes recevront une ration d'alimentation supplémentaire généralisée en 2012, chiffre qui passera à 111 000 en 2013. Le programme de prévention de la malnutrition chronique bénéficiera chaque année à 1 400 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes, et 18 000 enfants réfugiés en bénéficieront en 2013 pour prévenir l'anémie.
41. Des activités visant à renforcer les avoirs (VCT, VCA ou VPF) seront mises en œuvre dans les sept régions prioritaires de la bande sahélienne; le ciblage des ménages sera réalisé par les partenaires intervenant dans les communautés. Ces activités bénéficieront également aux réfugiés centrafricains et aux populations hôtes, pour favoriser leur intégration. Environ 258 000 personnes seront ciblées en 2012 et 325 000 en 2013. La période de mise en œuvre des interventions est planifiée annuellement pour quatre mois, selon le calendrier pluviométrique et cultural.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

42. Les rations destinées aux distributions générales de vivres seront composées de céréales, de légumineuses, d'huile végétale enrichie et de sel iodé, et les réfugiés soudanais recevront également du mélange maïs-soja et du sucre. Les rations répondent aux besoins caloriques, apportent les macronutriments et micronutriments requis pour assurer une alimentation équilibrée, et respectent les habitudes alimentaires locales.
43. La ration prévue pour le programme d'alimentation supplémentaire comprendra du Super Cereal sucré et de l'huile végétale, ou du Plumpy'Sup® dans les régions enclavées. Le programme pilote de prévention de la malnutrition chronique comprendra du Super Cereal sucré pour les femmes enceintes et les mères allaitantes et du Plumpy'doz® pour les enfants de 6 à 23 mois; du Super Cereal sera également fourni aux fins de la prévention de l'anémie dans les camps.

TABLEAU 2 A: RATIONS DESTINÉES AUX INTERVENTIONS NUTRITIONNELLES (g/personne/jour) (2012-2013)

	Alimentation supplémentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois (groupe 1)	Alimentation supplémentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois (groupe 2)	Alimentation supplémentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes – populations autochtones et réfugiées	Alimentation supplémentaire ciblée – enfants de réfugiés âgés de 6 à 59 mois	Alimentation supplémentaire généralisée – mères allaitantes et enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition chronique ³¹ – femmes enceintes et mères allaitantes	Prévention de la malnutrition chronique – enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition chronique – enfants de réfugiés âgés de 6 à 23 mois	Personnes accompagnant des enfants sous alimentation thérapeutique	Rations de protection (centres nutritionnels ambulatoires et centres de nutrition supplémentaire) et rations post-traitement (centres de nutrition supplémentaire)
Super Cereal sucré	220		220	220	215	220			50	
Céréales									450	55
Légumineuses									50	33
Huile végétale	25		25	25	15	25			25	
Plumpy'Sup®		92								
Plumpy'doz®							46,3	46,3		
Sel									5	
TOTAL	245	92	245	245	230	245	46,3	46,3	580	88
Total Kcal/jour	1 100	500	1 100	1 100	990	1 100	247	247	2 100	300
Durée par an (en jours)	90	90	365	60	120	240	240	365 ³²	30	90

³¹ Les bénéficiaires de l'intervention pilote de prévention de la malnutrition chronique au sein des populations autochtones recevront pendant la période de soudure la ration d'alimentation supplémentaire destinée à prévenir la malnutrition aiguë.

³² Chiffre prévu pour 2013.

TABLEAU 2-B: RATIONS DESTINÉES AUX DISTRIBUTIONS GÉNÉRALES DE VIVRES (g/personne/jour) (2012-2013)

Type de produit	Réfugiés soudanais	Réfugiés centrafricains (ration complète)	Réfugiés centrafricains (ration réduite)	Réfugiés centrafricains (ration de soudure)	Réfugiés centrafricains (ration groupes vulnérables)	Ménages vulnérables
Mélange maïs-soja	50					
Céréales	425	450	250	450	250	225
Légumineuses	50	100	75	100	75	50
Huile végétale	25	25	15	25	15	15
Sucre	15					
Sel	5	5	5	5	5	5
TOTAL	570	580	345	580	345	295
Total Kcal/jour	2 070	2 060	1 220	2 060	1 220	1 050
% kcal d'origine protéique	13,0	14,2	14,8	14,2	14,8	13,9
% kcal d'origine lipidique	17,9	17,2	17,0	17,2	17,0	18,9
Durée par an (en jours)	365	365	365	60	300	90

TABLEAU 2-C: RATIONS DESTINÉES AUX ACTIVITÉS VCT/VCA/VPF/ALPHABÉTISATION (g/personne/jour) (2012-2013)		
Type de produit	VCT/VCA/VPF/Alphabétisation	Volontaires des centres de nutrition supplémentaire
Céréales	450	
Légumineuses	100	500
Huile végétale	25	
Sel	5	
TOTAL	580	500
Total kcal/jour	2 060	1 670
% kcal d'origine protéique	14,2	28,3
% kcal d'origine lipidique	17,2	2,2
Durée par an (en jours)	120	240



TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)

Produits alimentaires	Interventions nutritionnelles		Distributions générales de vivres		VCT/VCA/VPF	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Super Cereal sucré	14 554	9 265				
Mélange maïs-soja			4 928	4 928		
Céréales	6 052	6 052	56 877	54 469	13 932	17 550
Légumineuses	4 368	4 368	8 508	7 763	3 096	3 900
Huile végétale	1 297	928	3 423	3 261	774	975
Plumpy'Sup®	555	555				
Plumpy'doz®	11	315				
Sel			800	733	155	195
Sucre			1 478	1 478		
TOTAL	26 837	21 483	76 014	72 632	17 957	22 620

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

44. Les activités et modalités de l'IPSR ont été déterminées à l'issue de consultations avec les ministères techniques et d'autres partenaires, ainsi qu'avec les bénéficiaires. L'assistance alimentaire aux réfugiés et aux groupes vulnérables se fera avec la participation des comités de distribution de vivres des réfugiés ou des comités villageois. Le PAM s'assure que 50 pour cent des membres de ces comités et des personnes y ayant un pouvoir de décision sont des femmes, celles-ci étant aussi prioritaires au moment de la délivrance des cartes d'alimentation.

Modalités de transfert

45. Le contexte actuel est peu favorable aux transferts monétaires compte tenu de la couverture limitée et du manque de fiabilité du système bancaire. Toutefois, les options envisageables seront étudiées en 2012, y compris à la faveur d'une étude de faisabilité; il s'agira notamment d'évaluer la possibilité de lancer un programme de bons d'alimentation ou de transferts monétaires.

Capacités

46. L'IPSR mettant l'accent sur la nutrition, le PAM prévoit de renforcer les effectifs chargés des activités dans ce domaine, afin de permettre notamment un travail de fond en matière de formation continue et d'actualiser régulièrement les connaissances du personnel d'exécution du PAM, des homologues gouvernementaux et des partenaires. Il est également prévu de mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle auprès des communautés, et d'encadrer les initiatives pilotes en matière de prévention. La supervision, assurée conjointement avec les partenaires et le Gouvernement, s'accompagnera de mesures de promotion de la nutrition. Le renforcement de la collaboration et l'organisation de sessions de formation avec les partenaires décentralisés, les ONG et les associations locales permettront d'améliorer le recensement, la formulation, et le suivi et l'évaluation de l'impact des projets appuyés par les activités VCT/VCA/VPF.

Apports non alimentaires

47. Les autres coûts opérationnels directs serviront à financer les activités des partenaires dans des domaines tels que la sensibilisation communautaire, les évaluations des besoins ou d'impact, et l'examen technique des activités. Les articles non alimentaires permettront de répondre aux besoins en petit matériel des centres de nutrition supplémentaire et de disposer des intrants agricoles nécessaires pour appuyer les activités productives. Un appui technique et financier sera requis pour assurer le renforcement du système d'alerte précoce, le suivi de la sécurité alimentaire et la mise en œuvre des initiatives visant à développer les greniers communautaires. Stages de formation, missions conjointes et visites sur sites contribueront à renforcer les capacités gouvernementales.

Effets sur l'environnement

48. Le renforcement des moyens de subsistance passe par l'appui à la production agricole, qui devrait entraîner une diminution de la vulnérabilité face aux aléas. Renforcer la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables permet de réduire le recours à des mécanismes de survie préjudiciables, comme la vente illégale du bois de feu. Des foyers améliorés seront mis en place au profit des ménages bénéficiaires. Les stages de formation et les mesures de sensibilisation, essentiellement au niveau des communautés, favoriseront une culture de la sécurité et de la résistance.

Logistique

49. Les denrées destinées à l'ouest du Tchad (Kanem, Bahr-el-Ghazal, est du Batha et Guéra) seront acheminées par le couloir camerounais de Douala. Celui-ci sera également utilisé pour parvenir jusqu'aux zones du sud, où se trouvent les réfugiés centrafricains, ainsi que de l'est du pays dans le cas de certaines denrées fragiles. Afin d'assurer le positionnement dans les régions orientales avant la saison des pluies, un deuxième couloir logistique, celui de Port-Soudan, qui dessert l'est du pays à partir d'Abéché, a été mis en service en 2011, au moment de la fermeture du couloir libyen (qui sera rouvert lorsque les conditions le permettront).

Passation de marchés

50. Les achats se feront principalement au niveau international et régional, plus précisément auprès du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali et du Niger, et éventuellement du Nigéria et du Soudan. Une mission d'évaluation des achats locaux menée en novembre 2010 a recommandé d'acheter maïs et sorgho auprès de quelques associations de producteurs et de commerçants. En 2011, 500 tonnes de céréales ont été achetées localement et il est prévu de doubler les achats locaux.

SUIVI DES RÉSULTATS

51. Le suivi de l'évolution de la situation sera assuré au moyen de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, d'évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, d'analyses de la sécurité alimentaire et des prix sur les marchés, et d'enquêtes nutritionnelles, activités qui seront menées en collaboration avec les partenaires, dont le Gouvernement.

52. Les données relatives à la mise en œuvre, aux produits et aux effets directs seront issues des rapports des partenaires, ainsi que du suivi pendant et après les distributions et de l'évaluation de l'assortiment alimentaire réalisés par le personnel du PAM. Les informations seront collectées dans une base de données centralisée. Début 2012, le PAM et le HCR procéderont à une évaluation de l'impact de l'assistance humanitaire en vue de rechercher des solutions durables pour les réfugiés centrafricains. Elle sera complétée par une évaluation décentralisée de l'IPSR, début 2013.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

53. Un plan d'intervention d'urgence élaboré en 2010 par les acteurs humanitaires répertorie les difficultés suivantes: poursuite de la présence de réfugiés; précarité des conditions de sécurité, manque de protection et mouvements de population à l'est; instabilité régionale; risque de propagation d'épidémies; et aléas climatiques. L'examen effectué à la mi-2011 a confirmé que la situation humanitaire demeurait sensiblement inchangée, hormis l'impact supplémentaire de la crise libyenne. Le plan d'urgence du PAM est mis à jour régulièrement. Pour 2011, il a été tenu compte du retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) et du référendum au Soudan, une accentuation de l'insécurité étant possible en raison des tensions sociopolitiques.
54. Une mauvaise campagne agricole aurait davantage de répercussions encore sur les populations vulnérables, surtout en raison de la faible disponibilité de céréales dans la bande sahélienne en 2011. Le conflit en Libye a également causé une fluctuation des prix des produits alimentaires importés et des coûts de transport. Une reprise de la violence intercommunautaire ou frontalière pourrait engendrer de nouveaux afflux de réfugiés et des déplacements. Une résurgence de la violence au Darfour entraverait l'utilisation du couloir du Soudan, ce qui rendrait extrêmement difficile l'approvisionnement des régions de l'est en période de pluies, en particulier si le couloir de la Libye devait demeurer inaccessible.
55. Des exercices de gestion des risques thématiques sont régulièrement entrepris, notamment dans les domaines des finances (2009), de l'informatique et des télécommunications (2010), et des programmes (2011). L'amélioration des conditions de sécurité depuis 2010 et leur stabilisation en 2011 laissent espérer que le contexte opérationnel restera stable. Les mesures prévues pour renforcer les capacités des autorités et des partenaires contribueront aux activités destinées à minimiser les risques programmatiques et institutionnels. Néanmoins, un examen global de l'analyse et de la gestion des risques a été entrepris en 2011, à la lumière des recommandations issues d'un audit interne.
56. L'ampleur des interventions sera revue compte tenu des toutes dernières informations disponibles en matière d'analyse des vulnérabilités, et de l'évolution de la situation sur le terrain. Une révision budgétaire sera effectuée le cas échéant. L'échelle des activités dépendra aussi des ressources allouées à l'IPSR. La priorité sera accordée aux programmes de récupération nutritionnelle ciblant les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition ainsi qu'aux programmes d'assistance alimentaire destinés aux réfugiés dont la sécurité alimentaire dépend entièrement de l'assistance du PAM.
57. Des contributions confirmées et versées avec ponctualité sont cruciales étant donné les délais d'acheminement et les besoins en matière de pré-positionnement. Le PAM invite les donateurs à confirmer leurs contributions en vue de permettre le pré-positionnement de vivres avant la fin du mois de mai en 2012 et 2013.
58. L'accent placé sur le renforcement de la sécurité alimentaire requiert une collaboration étroite avec des partenaires techniques expérimentés et la disponibilité de fonds. Les agences techniques du Gouvernement sont souvent peu présentes au niveau régional, préfectoral et communal. Leurs capacités doivent être étoffées pour permettre les activités prévues en matière de suivi, d'évaluation et d'analyse de la sécurité alimentaire ainsi que de nutrition.

SÉCURITÉ

59. Le niveau d'insécurité est de 3 dans la majeure partie du pays, à l'exception des zones du centre et du nord, où il est de 2. Le personnel du PAM doit être accompagné d'une escorte lors de ses déplacements à l'est et sur certains tronçons de route dans le sud. Même si les conditions de sécurité se sont améliorées en 2010, grâce à la normalisation des relations entre le Tchad et le Soudan, et si les actes de banditisme sont moins fréquents, la situation reste tendue, et l'instabilité régionale requiert que l'on suive de près l'évolution de la situation politique dans les pays voisins. Depuis le retrait de la MINURCAT, ce sont les forces nationales qui assurent la sécurité. Le système de sécurité des Nations Unies a été activé, par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité. Les activités de terrorisme, jugées de faible ampleur au Tchad, ont augmenté dans la région du Sahel, notamment en Mauritanie, au Mali, au Niger et en Algérie. Les 16 bureaux auxiliaires et antennes du PAM dans le pays répondent aux Normes minimales de sécurité opérationnelle et aux Normes minimales de sécurité des télécommunications.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)
Super Cereal	23 818	690	16 434 655
Mélange maïs-soja	9 855	574	5 656 794
Céréales	154 933	298	46 169 963
Légumineuses	32 002	514,50	16 465 176
Huile végétale	10 659	1 292,50	13 776 551
Sel	1 883	80	150 659
Sucre	2 957	855	2 527 808
Plumpy'Sup®	1 110	3 400	3 772 371
Plumpy'doz®	326	3 800	1 240 377
Total, produits alimentaires	237 543		106 194 353
Transport extérieur			25 709 188
Transport terrestre, entreposage et manutention			120 566 969
Autres coûts opérationnels directs			9 628 076
Total, coûts opérationnels directs			262 098 585
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			49 166 461
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			21 788 553
COÛT TOTAL POUR LE PAM			333 053 600

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation. La composition peut varier.

² Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnels et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	18 558 908
Personnel local - Administrateurs recrutés sur le plan national	906 584
Personnel local - Agents des services généraux recrutés sur le plan national	1 963 357
Personnel local – Personnel temporaire	5 224 680
Consultants internationaux	192 311
Consultants nationaux	69 590
Volontaires des Nations Unies	1 280 000
Voyages officiels du personnel	4 295 085
Total partiel	32 490 514
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	992 300
Charges courantes (électricité, etc.)	1 308 782
Fournitures de bureau et autres consommables	442 858
Services de communication et informatique	1 613 143
Réparation et entretien du matériel	1 413 770
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	2 501 620
Aménagement et entretien des bureaux	1 859 941
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	2 259 696
Total partiel	12 392 110
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Location/achat de véhicules	958 800
Matériel de télécommunications/informatique	772 900
Dépenses locales de sécurité	2 552 136
Total partiel	4 283 836
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	49 166 461

ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence			
Effet direct 1.1 Réduction de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans dans les camps de réfugiés et chez les populations locales vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë globale (en pourcentage du rapport poids/taille) chez les enfants de moins de 5 ans dans les camps de réfugiés et chez les populations locales vulnérables dans les régions ciblées Cible: réfugiés soudanais: < 10 % populations locales: 14-12 % réfugiés centrafricains: stabilisation à < 5 %	Enquêtes nutritionnelles menées conjointement par le PAM et d'autres organismes partenaires (UNICEF, HCR, Ministère de la santé, ONG) Données secondaires provenant des rapports des partenaires coopérants	Le contexte politique et les conditions de sécurité dans le pays et le long des frontières demeurent stables et paisibles Les autres besoins de base des populations ciblées (santé, éducation ou protection, notamment) sont satisfaits par le Gouvernement ou d'autres intervenants
Effet direct 1.2 Adéquation de la consommation alimentaire pendant la période d'assistance pour les groupes ciblés pendant la période de soudure	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des ménages ayant un faible score de consommation alimentaire Cible: réfugiés: < 10 % populations locales: 15 %	Évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et enquêtes de suivi post-distribution menées par le PAM avec d'autres partenaires	



ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.1¹ Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires des rations alimentaires du PAM, en pourcentage du nombre prévu (par catégorie, groupe d'âge et sexe) ➤ Quantité de vivres distribués, par type de denrées et par catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la quantité prévue ➤ Pourcentage de produits alimentaires enrichis en micronutriments distribués par l'intermédiaire des programmes nutritionnels appuyés par le PAM ➤ Nombre de centres de nutrition ou de santé aidés par le PAM 	<p>Rapports des partenaires coopérants sur les distributions</p> <p>Suivi de l'assortiment alimentaire effectué par les agents du PAM</p> <p>Visites sur terrain du personnel du PAM</p>	<p>Des partenaires coopérants fiables et capables sont disponibles pour mener les activités</p> <p>Les produits alimentaires et non alimentaires nécessaires ainsi que les ressources voulues pour couvrir les coûts associés sont disponibles en temps utile</p> <p>Les conditions de sécurité ne gênent pas les distributions</p>
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets			
<p>Effet direct 2.1 Adéquation de la consommation alimentaire pendant la période d'assistance pour les populations locales vulnérables dans la zone sahélienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable Cible: 60% 	<p>Analyse et cartographie de la vulnérabilité effectuées par le PAM</p>	<p>Le contexte politique et les conditions de sécurité dans le pays et le long des frontières demeurent stables et paisibles</p> <p>Le cadre administratif et macro-économique est stable</p>
<p>Effet direct 2.2 Mise en place et amélioration, avec l'appui du PAM pour ce qui est du renforcement des capacités, de systèmes d'alerte rapide, de plans d'intervention d'urgence et de systèmes de suivi de la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de préparation aux catastrophes Cible: = > 7 	<p>Analyse des données secondaires</p>	



¹ Voir les statistiques figurant dans le corps du présent document pour connaître les valeurs cibles.

ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Effet direct 2.3 Réduction des risques de catastrophe au profit des communautés vulnérables dans la zone sahélienne	➤ Score des communautés en termes d'avoirs	Enquêtes sur les ménages conduites par le PAM ou ses partenaires	
Produit 2.1 Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles faisant partie des populations vulnérables dans la zone sahélienne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons bénéficiant de rations alimentaires du PAM, en pourcentage du nombre prévu (par catégorie, groupe d'âge et sexe) ➤ Quantité de vivres distribués, par type de denrées et par catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la quantité prévue 	<p>Rapports des partenaires coopérants sur les distributions</p> <p>Visites sur terrain du personnel du PAM</p>	<p>Des partenaires coopérants fiables et capables sont disponibles pour mener les activités</p> <p>• Des ressources suffisantes sont disponibles en temps utile</p>
Produit 2.2 Mesures en place pour atténuer les effets des catastrophes, avec l'appui du PAM en matière de renforcement des capacités	➤ Systèmes de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets en place, par type (systèmes d'alerte rapide, plans d'intervention d'urgence, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, etc.)	Analyse des rapports internes au PAM et des rapports du Gouvernement	
Produit 2.3 Avoirs destinés à atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état par les populations vulnérables dans la zone sahélienne	➤ Nombre d'avoirs destinés à atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état, par type et par unité de mesure (nombre d'hectares protégés/mis en valeur; nombre d'arbres plantés, de digues construites, etc.)	<p>Rapports des partenaires coopérants sur les distributions</p> <p>Visites sur terrain du personnel du PAM</p>	
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leur moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition			
Effet direct 3.1 Niveau suffisant de la consommation alimentaire des ménages parmi les réfugiés centrafricains et les populations locales vulnérables pendant la période couverte par l'assistance du PAM, dans le sud du pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable <p>Cible: 70 %</p>	Évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et enquêtes de suivi post-distribution menées par le PAM avec d'autres partenaires	<p>Le contexte politique et les conditions de sécurité dans le pays et le long des frontières demeurent stables et paisibles</p> <p>Le cadre administratif et macro-économique est stable</p>



ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Effet direct 3.2 Amélioration de l'accès des ménages locaux vulnérables dans les situations précaires et les périodes de transition, dans le sud du pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoirs 	Enquêtes sur les ménages conduites par le PAM ou ses partenaires	
Produit 3.1 Produits alimentaires et non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux ménages ciblés parmi les réfugiés centrafricains et les populations locales vulnérables pendant la période couverte par l'assistance du PAM, dans le sud du pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires des rations alimentaires du PAM, en pourcentage du nombre prévu (par catégorie, groupe d'âge et sexe) ➤ Quantité de vivres distribués, par type de denrées et par catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la quantité prévue 	Rapports des partenaires coopérants sur les distributions Visites sur terrain du personnel du PAM	Des partenaires coopérants fiables et capables sont disponibles pour mener les activités • Des ressources suffisantes sont disponibles en temps utile
Produit 3.2 Avoirs créés ou remis en état dans le sud du pays par les ménages parmi les réfugiés centrafricains et les populations locales vulnérables pour garantir leurs moyens de subsistance, pendant la période couverte par l'assistance du PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avoirs communautaires créés par les communautés et les personnes ciblées, par type ➤ Nombre de femmes et d'hommes formés aux questions touchant l'appui aux moyens de subsistance 	Rapports des partenaires coopérants sur les distributions Visites sur terrain du personnel du PAM	
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux			
Effet direct 5.1: Apparition de nouvelles possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays Cible: 1 %	Rapports de suivi des achats	Les marchés sont stables et le PAM peut effectuer des achats locaux Le cadre politique et macro-économique est stable

ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Produit 5.1: Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits alimentaires achetés localement, en tonnes, par type de denrées ➤ Produits alimentaires achetés localement, en pourcentage de la quantité totale de produits alimentaires achetés <p>Cible: 0,8 %</p>	Rapports de suivi des achats	Les filières locales de production et de commercialisation sont organisées et efficaces
<p>Produit 5.2: Capacités et sensibilisation renforcées grâce aux mesures et aux programmes de formation du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire, analyse des marchés, gestion de l'information, analyse de la problématique hommes-femmes et procédures locales de soumission des appels d'offres, ventilé par sexe et par type d'intervenant (PAM, gouvernement et partenaires) ➤ Montants consacrés par le PAM à l'assistance technique afin de renforcer les capacités nationales 	Rapports de formation et de suivi	<p>Les personnes ciblées par les sessions de formation sont disponibles</p> <p>Le niveau de rotation et de démission du personnel des intervenants est relativement bas</p>

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MINURCAT	Mission des Nations Unies pour la République centrafricaine et le Tchad
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SISA/SAP	Système d'information sur la sécurité alimentaire/système d'alerte précoce
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres pour la formation